



L'Essentiel 2023

Une année d'engagement de la Fondation du Protestantisme

Chers donateurs, chères donatrices,

2023 a été marqué pour la Fondation du Protestantisme par l'adoption de son projet stratégique « Construire ensemble un monde plus fraternel ». Il affirme de nouvelles dynamiques pour qu'elle soit encore davantage un point d'appui pour toutes celles et ceux qui la rejoignent dans son mot d'ordre : réussir ensemble des utopies concrètes.

Votre générosité est au cœur de cette ambition : elle a permis en 2023 de soutenir 180 projets en France et à l'international, à hauteur de 8,7 millions d'euros.

Sur le plan de la solidarité internationale, votre engagement a notamment permis de soutenir plus de cent familles déplacées au Soudan du fait du conflit du Nil Bleu. Plus de 1500 personnes ont pu être assistées, à la suite du tremblement de terre qui a ravagé le Sud-Est de la Turquie et le Nord de la Syrie en février 2023. À Gaza, en Israël et au Liban, la Fondation et ses partenaires locaux ont pu apporter une réponse humanitaire pour les victimes de la guerre. La réactivité de la réponse de la Fondation atteste de tout votre engagement et nous vous en remercions chaleureusement.

Dans les domaines de la culture, de la vie sociale et de la fraternité, ce sont plus de 143 projets qui ont été soutenus, allant de la rénovation du Temple d'Anduze, parmi les plus grands de France (porté par la fondation individualisée Maurice Longeiret), à la mise en place d'ateliers cuisine et de temps de lecture mère-enfant pour des personnes accueillies par le Centre d'action sociale protestant à Paris (porté par la fondation individualisée CASP). Ces projets témoignent de toute la vitalité d'une fraternité engagée dans la cité et soutenue par vos convictions.

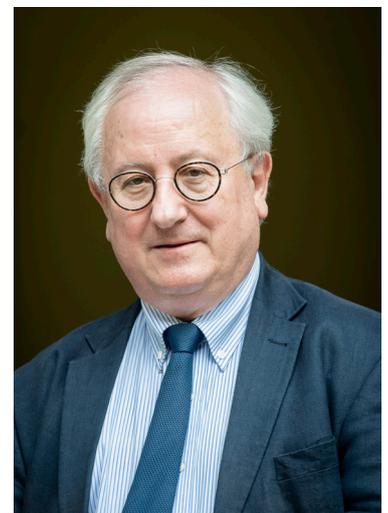
En 2023, la Fondation a également accueilli quatre nouvelles fondations, dont pour la première fois une fondation créée par une entreprise. Elle

a aussi créé trois nouveaux fonds thématiques : Accessibilité universelle, Jeunesses et relèvement, et Culture protestante. Grâce à ces nouveaux programmes, la Fondation entend être le creuset de nouveaux projets.

Votre mobilisation témoigne d'une générosité engagée et responsable, libre et vivante. Nous vous sommes profondément reconnaissants de vous savoir à nos côtés, unis dans un même élan et une même vision : « agir pour qu'une intuition devienne un projet, une utopie une réalité, une réalisation un témoignage de fraternité ».

« Réussir ensemble
des utopies concrètes »

Antoine Durrleman
Président de la Fondation
du Protestantisme



Présentation générale de la Fondation du Protestantisme

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de protéger leurs patrimoines et d'apporter leurs soutiens à des organisations et œuvres d'intérêt général protestantes comme non protestantes. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001. Ce statut particulier lui apporte certaines spécificités en matière de gouvernance, de capacités juridiques et fiscales dont peuvent également bénéficier, du fait de son statut de fondation abritante, les fondations individualisées qu'elle peut créer en son sein.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions très diverses dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune.

L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

1. permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaitent ;
2. apporter son soutien moral et matériel à ces institutions ;
3. initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale.

Au service de tous, mobiliser les engagements pour réussir ensemble ce que l'on ne pourrait faire seul : transformer une intuition en projet, une utopie en réalité, une réalisation en témoignage de fraternité

Les fondateurs de la Fondation du Protestantisme

Institutions à l'origine de la création de la Fondation du Protestantisme et participant à la constitution de sa dotation initiale :

- Association des Étudiants Protestants de Paris (AEPP)
- Association Foi & Vie
- Association pour les Familles Pastorales
- Église protestante unie de France
- Église Réformée Temple de l'Oratoire du Louvre
- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Étudiants
- Fédération Protestante de France
- Fondation d'action sociale et culturelle du Pays de Montbéliard (Fondation Arc-en-Ciel)
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation la Cause
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- Fondation John Bost
- Fondation Paumier Vernes
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France
- Fondation Saint Thomas
- Fondation Sonnenhof
- Maison de Santé Protestante de Bordeaux
- Service Protestant de Mission (DEFAP)
- Société de l'Histoire du Protestantisme Français
- Famille Hottinguer

Nos engagements 2023

Par son engagement auprès des fondations individualisées et par son action en propre, notamment via ses fonds thématiques, la Fondation du Protestantisme s'engage au service de la diversité du monde protestant.

Par sa capacité à recevoir des legs, à porter des projets financiers ou immobiliers, elle dispose de ressources qu'elle affecte à des projets d'intérêt général, conformément à ses statuts et aux capacités juridiques d'une fondation reconnue d'utilité publique. Le déploiement de ses métiers permet de soutenir des projets en propre ou de financer des institutions extérieures.

Son action s'inscrit autour de quatre missions sociales :

- fraternité;
- culture et vie sociale;
- patrimoine;
- solidarité internationale.

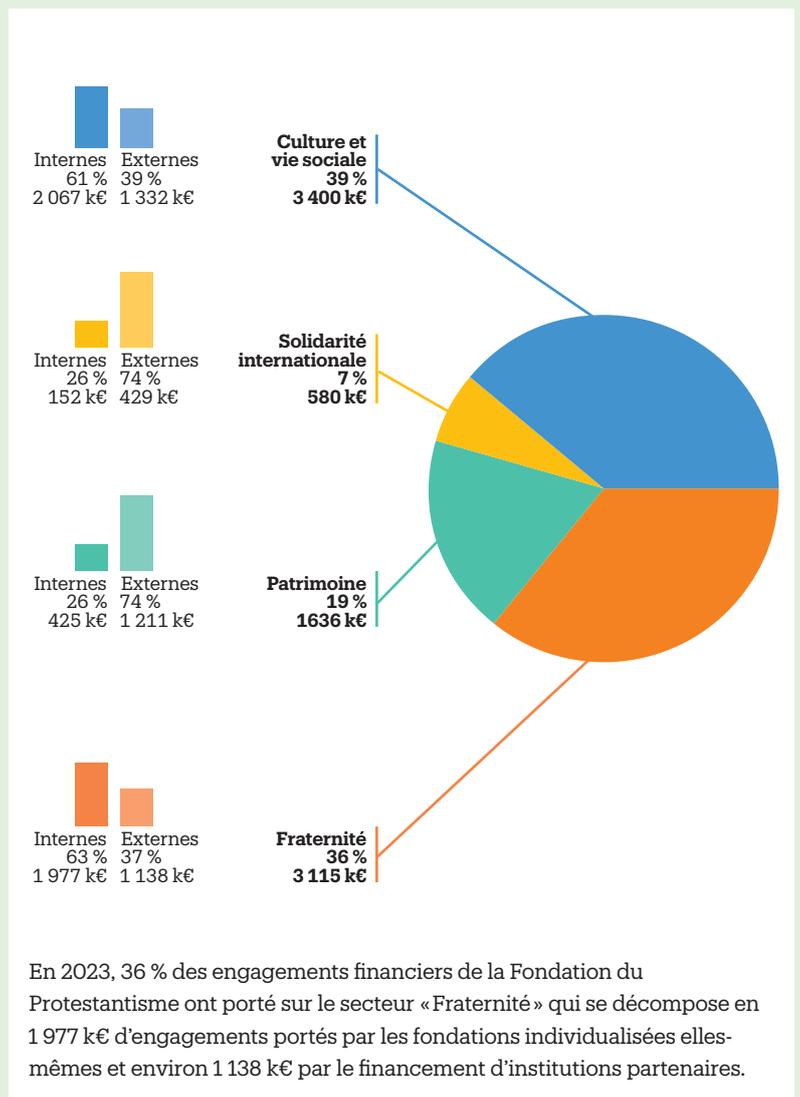
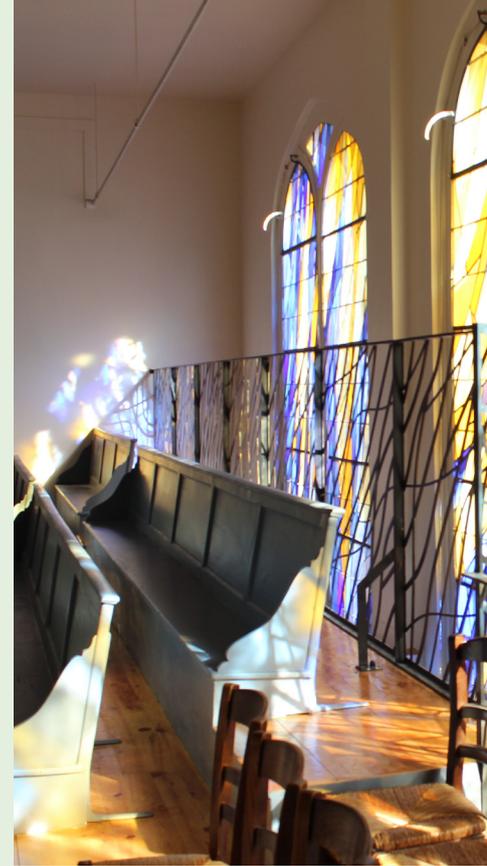
En 2023, 8,7 millions d'euros ont été engagés dans le cadre de ses missions sociales, dont 96 % sur le territoire français. Par comparaison à l'exercice 2022, nous assistons donc à une croissance de 1,7 % des engagements de la Fondation dans le cadre de ses missions sociales.

53 % des engagements financiers de la Fondation du Protestantisme ont été portés dans le cadre de l'activité de gestion patrimoniale des 65 fondations individualisées qu'elle abrite. 47 % correspondent à des financements d'associations, matérialisés par le versements d'allocations.

Il convient de souligner que ces engagements financiers reflètent deux activités importantes de la Fondation du Protestantisme et de ses fondations individualisées : une activité de gestion patrimoniale de biens immobiliers qui lui ont été confiés et une activité de collecte et de distribution de fonds.

La Fondation est en effet propriétaire de 72 biens immobiliers transmis, acquis ou construits, affectés à 35 fondations individualisées. Elle assure le rôle de garant d'un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

Dans son volet de collecte et distribution, la Fondation du Protestantisme et ses fondations individualisées collectent des fonds et les attribuent à des structures engagées sur le terrain, en France et à l'étranger, en particulier dans le cadre d'actions humanitaires.



Les fondations individualisées au cœur de notre engagement

Une fondation individualisée (abritée) est créée lorsqu'une ou des personnes transmettent, de manière irrévocable, à la Fondation du Protestantisme des biens, des droits ou des ressources en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

Chaque fondation individualisée dispose d'un règlement précisant notamment son objet. Son animation est assurée par un comité de suivi.

Elle bénéficie, par capillarité, des avantages patrimoniaux et fiscaux d'une fondation reconnue d'utilité publique. Une fondation individualisée ne dispose pas de la personnalité juridique, elle exerce ainsi sa mission d'intérêt général sous l'égide de la fondation abritante, la Fondation du Protestantisme.



Le réseau des fondations individualisées au 31 décembre 2023

- 1000 jours pour grandir
- A Rocha
- ACAT pour la dignité humaine
- Accueil Partage Solidarité chrétienne
- ADRA-France
- Arc-en-ciel – Les Mûriers
- ATFPO
- Baptiste
- Bernard Palissy
- Centre chrétien de Gagnières
- Centre d'action sociale protestant (CASP)
- La Cimade
- Communauté des Églises d'expression africaine en France (CEAF)
- CPF – Actions Liban
- DEFAP - Mission et solidarités internationales
- Demoiselles Cuvier pour le logement
- Diaconat de Grenoble
- Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie
- Eau Vive 29
- Éclaireuses & Éclaireurs Unionistes de France
- Écosphère
- Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne
- Entraide protestante de Reims
- Entraide protestante du Havre
- Étienne Matter
- FÉDÉ
- Fédération d'Entraide protestante
- Fédération protestante de France
- FLAM
- Foi & Vie
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation John Bost
- Fondation pour les Ministres des Églises protestantes de France
- Fondation protestante française de Beyrouth
- Foyer Joséphine Butler
- Infirmerie protestante de Lyon
- JACQIV
- Jean-Frederic Oberlin
- L'Étoile
- La Fortitude
- Le Lazaret
- Les Lavandes
- Ligue pour la lecture de la Bible
- Maison d'Écoulandre
- Martin Bucur
- Martin Luther King Créteil
- Maurice Longeiret
- Mission populaire évangélique de France
- Paul Ricœur
- Portes Ouvertes
- Projets CEVAA
- Protestante Cannoise
- Protestantisme d'Aquitaine
- Protestantisme de Montpellier
- Pro-Vision France
- Réforme
- Refuge protestant de Mazamet
- Saint-Jean
- Service d'entraide et de liaison (Le SEL)
- Solidarités protestantes lyonnaises
- Sœurs de la Communauté de Pomeyrol
- Temple réformé de l'Oratoire du Louvre
- Un Cœur et des mains
- Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)
- Vaugirard 46



Fraternité

Une crèche « Nature » à Strasbourg

En 2023, les Diaconesses de Strasbourg ont souhaité ouvrir une crèche sur les lieux de leur maison de retraite. L'idée était d'installer une roulotte en bois dans le parc boisé pour favoriser le contact entre les bébés et la nature, tout en proposant des activités intergénérationnelles entre les enfants et les anciens de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cette crèche accueillera 12 enfants parmi les plus défavorisés de la ville et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Elle offrira aussi un lieu aux étudiants pour effectuer des stages ou des apprentissages. La Caisse d'allocation familiale s'est déjà positionnée comme partenaire du projet.

Financement fondation UEPAL 3 000 euros



Solidarité internationale

Guerre en Israël et à Gaza

Depuis le déclenchement de la guerre à Gaza et en Israël par l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023, la Fondation du Protestantisme s'est mobilisée auprès des populations impactées par le conflit violent qui secoue la région. La Fondation a ainsi soutenu, par le biais de l'ONG Action chrétienne en Orient, partenaire de longue date, le fonctionnement de l'hôpital Al-Ahli dans le cadre du programme du diocèse de Jérusalem de l'Église anglicane ainsi qu'un programme d'aide à la population en Cisjordanie. La Fondation a également financé le projet de soutien aux populations déplacées au Liban du fait du conflit transfrontalier, en lien avec l'ONG MEDAIR France.

Montant total alloué : 50 000 euros



Culture & Vie sociale

Un nouveau toit pour le Musée du Désert

Lieu emblématique du protestantisme français, le Musée du Désert situé dans les Cévennes a dû rénover sa toiture et améliorer son isolation thermique. Les travaux ont concerné la partie la plus ancienne du musée, c'est-à-dire la maison natale du chef camisard Roland. La SHPF (Société de l'histoire du protestantisme français) y conserve les documents liés à l'histoire des protestants en France, organise des visites guidées, des conférences, des pièces de théâtre, et un grand culte annuel en plein air.

Financement Fondation du Protestantisme : 7 000 euros soit 10 % du projet

8 730 000 € alloués au service d'engagements divers

Patrimoine

Le temple d'Anduze entièrement rénové

Le temple d'Anduze est parmi les plus grands de France, et les plus anciens, puisqu'il a fêté son bicentenaire en 2023. Malheureusement, il est fermé au public depuis quatre ans car des fragilités dans la charpente menaçaient l'ensemble de l'édifice. Propriété de l'État, ce dernier a donc décidé une rénovation complète, pour un million d'euros environ, qu'il finance à hauteur de 90 %. Les travaux de rénovation du toit ont été achevés en octobre 2023. Quelques travaux supplémentaires sont nécessaires pour rouvrir au public. La fondation Maurice Longeiret créée à l'initiative de l'Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France (UNEPREF) espère pouvoir collecter les 162 000 euros manquants.

Montant du projet : 162 000 euros, soit 15 % du budget



Analyse financière 2023

L'année 2023 restera marquée sur le plan économique en France par une baisse au fil des mois du niveau d'inflation qui, après un pic à 7,2 % en février 2023, est redescendue à 2,6 % en février 2024. Les hausses de taux d'intérêt conduites dès 2022 et durant une bonne partie de l'année 2023 par la Banque centrale européenne ont entraîné une augmentation conséquente des taux des crédits bancaires contribuant ainsi au ralentissement de l'activité notamment dans le secteur du bâtiment.

Au cours de cette année 2023, la Fondation du Protestantisme a pu accueillir 4 nouvelles fondations individualisées portant ainsi à 65 le nombre de fondations individualisées qu'elle abrite. 180 projets soutenus ont été initiés par la générosité de 2711 donateurs et ce pour un montant total de 4,1 millions d'euros.

Le total du bilan de la Fondation du Protestantisme s'établit à fin 2023 à 137,9 millions d'euros, en progression de 0,36 %.

Au passif du bilan, les ressources de la Fondation se composent principalement de fonds propres (62 %), fonds dédiés (14 %) et d'emprunts bancaires (22 %). Ce dernier poste s'établit à fin 2023 à 29,7 millions d'euros contre 31,7 millions d'euros un an auparavant, marquant ainsi l'effet des remboursements bancaires en l'absence de nouveaux financements significatifs, à mettre en relation avec le niveau des taux d'emprunts mentionnés ci-avant.

À l'actif du bilan le poste immobilisations est constitué pour l'essentiel d'immeubles d'exploitation. Il s'établit à 94 millions d'euros en baisse

de 1,3 %. Le poste trésorerie et placements diminue de 2,5 %, à 34,9 millions d'euros. L'année 2023 a ainsi vu la concrétisation de notre nouvelle politique de placement largement évoquée dans notre précédent rapport de trésorier. Les placements mutualisés entre les différents secteurs d'activité de la Fondation du Protestantisme – fondations individualisées, organismes agréés et services communs – représentent désormais la très large majorité des placements. Notre comité des finances a proposé au conseil d'administration de la Fondation du Protestantisme, qui les a approuvées, les autorisations en matière de règles prudentielles concernant la liquidité ainsi que la sécurité des placements mutualisés.

Le résultat annuel 2023 ressort en excédent d'1,04 million d'euros contre 0,89 million d'euros 2022 ; il est la combinaison :

- d'un excédent des dépenses d'exploitation sur les produits d'exploitation de 1,03 million d'euros s'expliquant pour l'essentiel par une baisse des ressources liées à la générosité du public et par une augmentation des fonds dédiés ;
- d'un résultat financier excédentaire de 1,96 millions d'euros dû à des reprises de provisions ainsi qu'à des plus-values sur cession de titres ;
- d'un résultat exceptionnel de 119 k€.

Christian Klein,
Trésorier



Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat. Il permet de donner une information globale de l'ensemble des produits et charges.

Produits (en k€)	2023	2022	Charges (en k€)	2023	2022
1 - Produits liés à la générosité du public	10 791	9 576	1 - Missions sociales	8 730	8 580
2 - Produits non liés à la générosité du public			2 - Frais de recherche de fonds	59	92
3 - Subventions et autres concours publics	318	274	3 - Frais de fonctionnement	558	535
4 - Reprise sur provision et dépréciations	217	114	4 - Dotations aux provisions et dépréciations	336	399
5 - Utilisation de fonds dédiés antérieurs	2 169	2 807	5 - Impôts sur les bénéfices		
			6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 768	2 270
Total des produits de l'exercice	13 494	12 771	Total des charges de l'exercice	12 451	11 877
Excédent ou déficit	1 043	894			

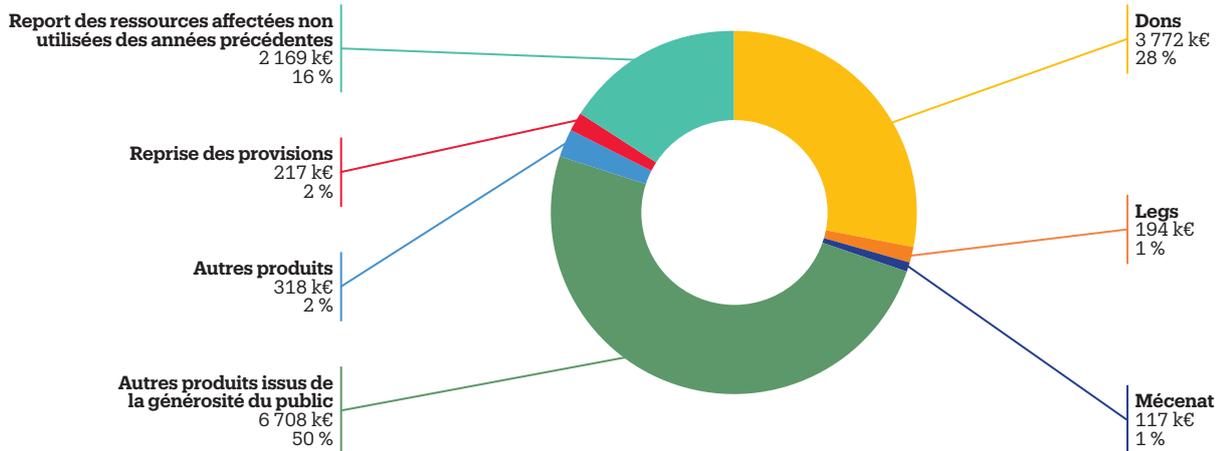
Une année à la Fondation du Protestantisme

Nos ressources : 13 494 k€

La générosité du public (dons, mécénat, donations, legs ainsi que leurs produits) est la principale source de financement des activités de la Fondation du Protestantisme puisqu'elle en représente 80 %.

Les autres produits sont composés de la quote-part pour l'année 2023 de subventions d'investissement reçues pour la réalisation d'opérations immobilières.

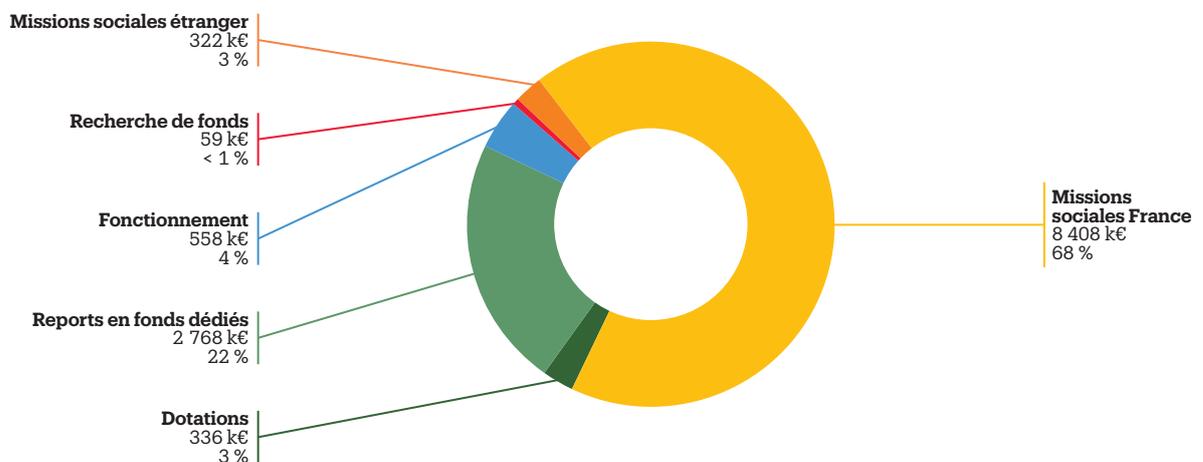
Faisant appel à la générosité du public au plan national, la Fondation est soumise au contrôle de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des affaires sociales. **Les comptes annuels sont certifiés**, sans réserve, par le cabinet Forvis-Mazars et ont été approuvés par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 20 juin 2024.



Utilisation des ressources

Depuis sa création, la Fondation du Protestantisme agit notamment pour contribuer à la préservation du patrimoine protestant. Elle est propriétaire de 72 biens immobiliers transmis, acquis ou construits (valeur brute: 105 920 k€). Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

En 2023, les engagements restant à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 2 768 k€. Pour partie constitutifs de la mission de gestion immobilière de la Fondation, ils intègrent les prévisions de soutien à la construction ou à la rénovation d'établissements propriétés de la Fondation (habitation, locaux d'activités, EHPAD...).



Agir ensemble

Prolonger votre soutien auprès de la Fondation du Protestantisme et des fondations individualisées

► Faire un don

Soutenir financièrement est un premier moyen d'agir en bénéficiant de toutes les déductions fiscales.

Vous pouvez soutenir la fondation individualisée qui correspond le mieux à vos aspirations.

► Effectuer un legs

Effectuer un legs relève d'une décision mûrement réfléchie. Il est important de pouvoir en parler avec des interlocuteurs qualifiés. La Fondation du Protestantisme est à votre disposition pour vous exposer les multiples potentialités en matière de legs, en toute discrétion et sans engagement.

► Créer une fondation

Défendre une cause qui traduit l'engagement d'une vie, perpétuer un nom, agir concrètement au service de son prochain en créant une structure ancrée dans son identité protestante, sont autant de motivations à l'origine d'une fondation.

► Nos experts se tiennent à votre disposition pour étudier chaque situation et accompagner les volontés philanthropiques associatives, familiales ou d'entreprises.



Pour plus de détails, vous pouvez consulter le rapport d'activité 2023 sur notre site



Restons en contact

47 rue de Clichy, 75009 Paris – 01 44 53 47 24
contact@fondationduprotestantisme.org

www.fondationduprotestantisme.org

LES CHIFFRES CLÉS 2023



Des donateurs qui nous font confiance

2 711
donateurs

929 €
valeur du don moyen

4,1 M€
de dons et legs



Des projets riches et diversifiés

180
projets soutenus en France
et dans le monde

8,7 M€
engagés directement dans le cadre
de nos missions sociales



Une fondation engagée sur l'ensemble du territoire français

72
établissements immobiliers

65
fondations abritées